

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Version du 15/05/2025

1) Informations légales

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par la Société **DOMAINE PECH ET LAFON** (société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est 1975 route de Chaouze— 47320 CLAIRAC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le n° 937 697 613, représentées par ses Gérants en exercice) (ci-après « l'Hébergeur »), avec des Clients consommateurs (ci-après dénommés « le(s) Locataire(s) »).

2) Objet

Les présentes CGV, qui annulent et remplacent toute autre version antérieure ou tout autre document contractuel antérieur, régissent les relations contractuelles de l'Hébergeur avec ses Locataires en ce qu'elles constituent le socle unique de la négociation commerciale au sens de l'article L. 441-1 du Code de commerce.

En contractant avec l'Hébergeur, le Client reconnait avoir pris connaissance et avoir accepté, expressément et sans réserve, les clauses et conditions des CGV à l'exclusion de tout autre document.

L'acceptation expresse des CGV sera formalisée par la signature d'une case à cocher lors de la réservation sur la plateforme en ligne de l'Hébergeur.

Les CGV sont annexées à tous les contrats conclus par l'Hébergeur avec les Clients. Elles sont également jointes à tout devis, et communiquées sur simple demande.

L'Hébergeur pourra suspendre toute prestation ou résilier tout contrat en cas de non-respect par le Client des CGV, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être sollicités à son encontre.

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la réservation. L'Hébergeur se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans préavis, qui seront dès lors applicables dès leur édition pour toute nouvelle commande.

3) Obligation précontractuelle d'information

Il est rappelé que l'article 1112-1 du Code civil prévoit que le débiteur de l'obligation d'information doit informer son cocontractant de toute information dont l'importance est déterminante pour le consentement de ce dernier, à savoir toutes informations qui ont un lien direct et nécessaire avec le contenu du contrat ou la qualité des parties.

En contractant avec l'Hébergeur, le Locataire reconnaît expressément avoir reçu l'ensemble des informations pertinentes en rapport avec l'objet ou la cause des obligations respectives des parties au contrat ou encore avec la qualité des cocontractants.

De même, il reconnaît avoir donné à l'Hébergeur toutes informations sur ses besoins et ses attentes du contrat.

4) Conditions relatives au Locataire

En réservant un séjour auprès de l'Hébergeur, le Locataire certifie :

- (i) Avoir la capacité juridique pour conclure ladite réservation de par sa majorité,
- (ii) L'exactitude et la véracité des informations qu'il communique à L'Hébergeur, en particulier son identité civile s'il est une personne physique, sa dénomination sociale s'il est une personne morale;

L'Hébergeur rappelle que les enfants de moins de 18 ans ne sont pas admis sur le Domaine.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les options repas sont à commander aux plus tard 4 jours avant l'arrivée des Locataires et celles-ci ne sont ni annulables ni remboursables.

L'accès au domaine est exclusivement réservé aux Locataires. Les personnes ne séjournant pas sur le domaine ne sont pas admis.

Il est formellement interdit de fumer dans les cabanes

5) Modalités de réservation

Les réservations de séjour se font exclusivement sur le site internet officiel de l'Hébergeur <u>www.cabane-et-spa-dans-les-arbres.com</u> via la plateforme de réservation elloha.com ou via le site de son partenaire officiel <u>www.abracadaroom.com</u> (Ci-après

« Partenaire »). Sauf accord particulier avec l'Hébergeur, aucune réservation ne sera prise en compte par téléphone, e-mail ou tout autre moyen de communication.

Pour garantir la disponibilité du gîte et finaliser la réservation, il est impératif de passer par la plateforme en ligne de l'Hébergeur Elloha.com ou de son Partenaire. Ce processus vous permet de consulter les disponibilités en temps réel, de choisir vos dates, et de procéder au paiement sécurisé directement sur notre site.

En cas de difficultés techniques ou de questions concernant votre réservation en ligne, notre équipe est disponible pour vous assister via: support@elloha.zendesk.com ou au 04.20.88.01.56

L'accueil sur place se fait entre 17h et 19h Tout retard est accepté à condition que le Locataire en informe l'Hébergeur avant 19h. Passé ce délai, dans l'hypothèse où le Locataire reste injoignable, l'Hébergeur considèrera valablement que le Locataire a annulé la réservation. Conformément à l'article 7.1 des présentes, aucun remboursement ne sera du au Locataire.

Le départ se fait au plus tard à 11h, il n'y pas la possibilité de profiter d'un départ tardif sans avoir pris l'option brunch qui permet un départ de la cabane à 13h.

6) Prix et modalités de paiement

6.1) Prix de la location :

Le prix de la location est celui indiqué dans le contrat de réservation en ligne, en fonction des dates de séjour, du nombre de personnes et des services et options sélectionnés.

Le tarif inclus le petit déjeuners, l'àccès au parc et à la piscine quand la saison le permet.

La piscine est accessible de 9h à 22h de mai à septembre en fonction de la météo. En dehors de ces horaire l'accès n'est pas autorisé.

L'accès aux logements ne se fera qu'après règlement intégral du séjour et des options. Une caution de 500 euros sera obligatoire par empreinte bancaire avec la carte.

Les options sont à commander au plus tard 4 jours avant l'arrivée et peuvent être réglées sur place en CB.

Aucune remise de prix sur le séjour ne sera applicable ou appliquée après votre réservation

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix sont confirmés au Locataire en montant TTC, dans la devise commerciale de l'établissement, et ne sont valables que pour la durée indiquée sur la plateforme de réservation. Si le débit à l'établissement s'effectue dans une monnaie autre que celle confirmée sur la réservation, les frais de change sont à la charge du client. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables dans la monnaie locale de

l'établissement, sauf dispositions particulières indiquées sur place. Sauf mention contraire sur la plateforme de réservation, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

Les prix sont susceptibles de changer en fonction des saisons et de la demande. Un minimum de nuitées peut être requis en fonction des saisons.

6.2) Modalités de paiement et de réservation :

Le paiement de la réservation doit être effectué en ligne, via la plateforme de paiement sécurisé PAYZEN. Le paiement est considéré comme effectif dès l'acceptation de la transaction par la plateforme PAYZEN.

Le client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie de la réservation sauf conditions ou tarifs spéciaux, par carte bancaire de crédit ou privative (Visa, Mastercard, American Express, Diners Club... selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation de l'établissement) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment de la consommation du service) et le cryptogramme visuel. Il doit se présenter à l'établissement avec la carte bancaire lui ayant permis de garantir la réservation. Le débit du paiement correspondant au montant du séjour s'effectue lors de la réservation.

En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, l'établissement débitera le client, à titre d'indemnité forfaitaire, du montant indiqué dans ses conditions générales et conditions particulières de vente. L'établissement a choisi elloha.com/payen.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. La validité de la carte de paiement du client est vérifiée par payzen.com. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'établissement d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement. Dans le cas d'un tarif soumis au prépaiement en ligne, la somme versée d'avance, correspondant à un acompte, est débitée au moment de la réservation.

Le client choisit les services présentés sur la plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles sur la plateforme de réservation et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix en matière de services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que notre responsabilité ne peut être recherchée à cet égard. Toute réservation non réglée dans son intégralité ne sera pas confirmée.

Le Locataire s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente, du tarif de la réservation avant validation et, enfin, la validation de la réservation par le Locataire.

En utilisant cette plateforme de paiement, le Locataire reconnait accepter les conditions générales de PAYZEN, qui sont disponibles sur son site internet.

7) Annulation et conditions de remboursement

7.1) Annulation par le Locataire

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera dû au Locataire qui ne dispose pas du droit de rétractation, et ce conformément à l'article L221-28 7° du Code de la consommation.

Toutefois, en cas d'annulation intervenant au plus tard quatre jours calendaires avant la date du séjour, l'Hébergeur acceptera d'établir un avoir permettant au Locataire de reprogrammer à une seule reprise la date de son séjour.

En cas d'annulation d'une réservation effectuée sur un site prestataire (Booking, Abracadaroom, Airbnb, etc...) le Locataire reste redevable de la commission.

7.2) Annulation par l'Hébergeur

En cas d'évènement de force majeure imprévisible et inévitable (sinistres, catastrophes naturelles, évènement climatiques extrême, épidémies et pandémies, conflits et troubles civils, défaillances techniques importantes, autres événements imprévisibles et inévitables) tel que défini par l'article 1218 du Code civil, l'Hébergeur pourra annuler le séjour. Le Locataire sera remboursé de l'intégralité des sommes versées dans un délai de cinq (5) jours, sans droit à aucune indemnisation particulière.

8) Inventaire - Etat des lieux

Un inventaire est établi en commun et signé par le Locataire et l'Hébergeur ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. Il fait partie intégrante de l'état des lieux établi à l'arrivée du Locataire dans le gîte.

9) <u>Dépôt de garantie</u>

A l'arrivée du Locataire, un dépôt de garantie de 500 € est demandé par le Propriétaire, sous la forme d'une empreinte de carte bancaire. Seule une carte bancaire physique sera acceptée. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, le dépôt est restitué déduction faite du coût de remise en état des lieux en cas de dégradation constatées.

Le coût de remise d'état des lieux est déterminé selon une grille de valeur qui sera annexée sur la fiche d'état des lieux, ou par devis pour toute dégradation non prévue sur ladite grille.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le contrat) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Locataire, le dépôt de garantie est reversé par l'Hébergeur dans un délai n'excédant pas une semaine. Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le Locataire s'engage à parfaire cette somme sur justificatif. Ce cautionnement ne constitue nullement une participation au paiement du loyer.

10) Obligations et responsabilité du Locataire

10.1) Obligation

Le Locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

En cas de non-respect par le Locataire d'une des dispositions de ces présentes conditions générales de ventes, l'établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le(s) Locataire(s) à quitter l'établissement sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Il sera remis au Locataire avant son séjour un guide d'accueil dans lequel il pourra retrouver toutes les informations concernant le Domaine et le règlement intérieur. Le Locataire est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il sera également disponible sur simple demande.

10.2) Responsabilité

Le Locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

L'établissement ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation en cas de force majeure, du fait du tiers, du fait du client, notamment l'indisponibilité du réseau internet, impossibilité d'accès au site web, intrusion extérieure, virus informatiques ou en cas prépaiement non autorisé par la banque du porteur. Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la commande aux frais du client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

11) Assurance de l'Hébergeur

L'Hébergeur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile en tant qu'hébergeur pour les risques liés à l'exploitation du domaine.

Le nom de l'assureur ainsi que le numéro de police d'assurance sont les suivants :

Assureur : GAN ASSURANCES Numéro de police : 318169952000

Cette assurance couvre notamment les dommages matériels ou

corporels causés par la négligence ou l'inexécution des obligations du propriétaire dans le cadre de la location du gîte.

12) Confidentialité - Protection des données à caractère personnel

L'Hébergeur développe avec ses Locataires des relations fondées sur la confiance réciproque. Assurer la sécurité et confidentialité des données à caractère personnel de ses Locataires constitue une priorité.

Le client est informé, sur chacun des formulaires de collecte de données à caractère personnel, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque. Les informations traitées sont destinées à l'établissement, à elloha.com, à ses entités, à ses partenaires, à ses prestataires (et notamment aux prestataires de paiement en ligne). Le client autorise L'Hébergeur à communiquer ses données personnelles à des tiers à la condition gu'une telle communication se révèle compatible avec la réalisation des opérations incombant à l'Hébergeur au titre des présentes conditions générales. En particulier lors du paiement en ligne, les coordonnées bancaires du client devront être transmises par le prestataire de paiement PAYZEN à la banque de l'établissement, pour l'exécution du contrat de réservation. Le client est informé que ce transfert de données peut donc s'exécuter dans des pays étrangers ne disposant pas d'une protection des données personnelles adéquate au sens de la loi Informatique et Libertés. Cependant, le client consent à ce transfert nécessaire pour l'exécution de sa réservation.

Les informations recueillies sur les Locataires auprès de ces derniers, susceptibles d'être qualifiées de données à caractère personnel lorsqu'elles se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable, telles que les noms, prénoms, fonctions, activités, adresses postales, adresses électroniques, numéros de téléphone et numéros de télécopie, font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Hébergeur, en son nom et pour son compte, en sa qualité de responsable de traitement.

Ces informations sont indispensables pour répondre aux demandes de devis, le traitement des prestations, la conclusion et l'exécution des contrats, la livraison, la facturation des ventes, la gestion des recouvrements, l'amélioration de la qualité de service et sa gestion commerciale. Elles sont également collectées par l'Hébergeur afin de respecter ses propres obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées par l'Hébergeur pendant toute la durée de la relation commerciale et jusqu'à cinq (5) ans après la fin de ladite relation, à des fins probatoires.

L'Hébergeur s'engage à limiter la collecte de données à celles strictement utiles. Elle n'utilise pas les données collectées du Locataire à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont collectées.

L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux gérants et employés de L'Hébergeur habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. L'Hébergeur sera susceptible de partager certaines données du Locataire :

- Pour l'exécution des prestations commandées auprès de L'Hébergeur;
- Lorsque le traitement et l'exécution des réservations nécessitent d'avoir recours à des prestataires de services extérieurs ou des partenaires commerciaux;
- Lorsque le Locataire a donné son consentement ;
- Lors d'opérations de recouvrement de créances, avec les organismes de recouvrement, les huissiers de justice et les auxiliaires de justice;
- Lors de contrôles internes à la société par le biais d'expertscomptables ou de commissaires aux comptes ;
- Lors d'un contrôle de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), pour respecter les obligations légales ou réglementaires ou découlant d'une décision de justice.

L'Hébergeur s'engage à ne pas communiquer les données du Locataire à des tiers autres, à des fins de prospection commerciale ou publicitaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. Le Client a également le droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL.

L'Hébergeur s'engage à prendre toutes les précautions utiles et raisonnables pour préserver la sécurité et la confidentialité des données, notamment afin d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Convention de preuve :

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de l'Hébergeur et d'elloha.com. seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les Parties. Le

Locataire est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

13) Propriété intellectuelle

Tous les éléments figurant sur les documentations commerciales de l'Hébergeur et sur son site internet et ses réseaux sociaux, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sousjacente, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. De même, les marques, logos, dessins et modèles figurant sur les plaquettes commerciales de l'Hébergeur et sur son site internet et ses réseaux sociaux, sont la propriété exclusive de l'Hébergeur. Leur divulgation ne saurait en aucun cas être interprétée comme accordant une licence ou un droit d'utilisation quelconque des dites marques et éléments distinctifs protégés par le droit d'auteur. Ils ne peuvent donc être utilisés sous peine de contrefaçon.

Ainsi, aucun des documents provenant de ses catalogues, documentations commerciales et de son site internet ne peut être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit. Cependant, le Client a la possibilité de télécharger une copie des éléments du site Internet et des réseaux sociaux de l'Hébergeur sur un ordinateur pour son utilisation personnelle et uniquement à des fins non commerciales, à condition de ne pas modifier les informations contenues et de conserver intacts tous les copyrights et autres mentions de propriété.

La modification de ces documents ou leur utilisation dans un autre but constitue une infraction au droit de propriété intellectuelle de l'Hébergeur.

14) Litiges

14.1) Réclamations – Médiateur de la consommation

En cas de différend ou litige relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la cessation du contrat, le Client pourra adresser à l'Hébergeur une réclamation motivée par courrier électronique à l'adresse suivante : Pechetlafon@gmail.com, ou par courrier postal adressé à : Domaine de Pech et Lafon, 1975 route de Chaouze – 47320 CLAIRAC

Le Client est également informé de la possibilité, si aucun accord amiable n'est trouvé avec l'Hébergeur, de recourir à une médiation conventionnelle, auprès d'un médiateur notifié par la Commission de la médiation de la consommation, à savoir : ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple).

14.2) Droit applicable et juridictions compétentes

Les CGV sont soumises à l'application du droit français et relèvent de la compétence exclusive des juridictions françaises.

En cas de survenance d'un différend relatif à la négociation, la validité, l'exécution, l'inexécution, l'interprétation, l'interruption ou la résiliation des CGV, les parties s'engagent à tenter de le

régler leur différend à l'amiable avant de saisir la juridiction compétente.

15) Dispositions diverses

15.1) Divisibilité

Si l'une des clauses des CGV venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

15.2) Non renonciation

Le fait, pour les parties, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des CGV, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des CGV.

15.3) Election de domicile

Pour la conclusion et l'exécution des présentes CGV et du contrat:

- L'Hébergeur élit domicile en son siège social,
- Le Client élit domicile à l'adresse qu'il a renseigné sur le contrat. Il s'engage à informer l'Hébergeur de toute modification de son domicile en cours d'exécution dudit contrat et de ses nouvelles coordonnées postales par tout moyen de communication.

Fait à CLAIRAC

Le 15/05/2025